

L'eau, on en parle !

Eau potable, milieux aquatiques, prévention des inondations

Synthèse des résultats de l'enquête grand public sur l'eau – bassin versant de la Vilaine

Dates et lieux des réunions débats en juin

> Plus de 3550 répondants à la grande enquête en ligne

Dans le cadre de la démarche de concertation du grand public pour la révision du Schéma d'aménagement et gestion de l'eau SAGE Vilaine, une grande enquête multigénérationnelle sur l'eau a été menée du 2 mars au 7 avril 2023 auprès des habitants, usagers des 508 communes et 38 intercommunalités situées pour tout ou partie sur le bassin versant de la Vilaine.

La synthèse des résultats est disponible en pièce jointe.

> Des réunions itinérantes en juin pour débattre

Cette enquête précède les cinq réunions-débats en soirée (20h-22h30) qui se tiendront en juin :

- jeudi 8 juin à Nozay
- mercredi 14 juin à Chateaubourg
- jeudi 15 juin à Nivillac
- mardi 20 juin à Mohon
- jeudi 22 juin à L'Hermitage

Les thèmes qui seront abordés sont les mêmes dans chacune des réunions. Les lieux ont été choisis afin de permettre au plus grand nombre de participer à une réunion à proximité de son domicile, en fin de journée.

Pour accueillir les participants dans les meilleures conditions, l'inscription préalable est souhaitée soit via le lien <https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/i941sx>

Ou le flashcode :



Pour relayer l'information sur les dates et lieux des réunions de juin, un visuel affiche est mis à disposition.





Les quelque 1,3 million d'habitants de plus de 500 communes, 38 intercommunalités situées pour tout ou partie sur le bassin versant de la Vilaine sont invités à la démarche de concertation liée à la révision du SAGE Vilaine. Lancée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine, cette démarche a débuté par une enquête en ligne du 2 mars au 7 avril 2023 et est suivie de cinq réunions itinérantes avec les habitants, en juin. Une grande réunion sera aussi organisée à l'automne. Pour l'accompagner dans sa démarche, la CLE a réalisé une saisine volontaire de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) qui a désigné deux garantes en mars 2022 et qui suivront le processus jusqu'à l'aboutissement de la concertation préalable en fin d'année.

En zone urbaine comme en zone rurale, la politique de l'eau est essentielle sur le bassin de la Vilaine. La qualité de l'eau, la production et/ou la disponibilité de la ressource, la gestion des zones humides et des milieux aquatiques, la protection des espèces, la prévention des inondations... sont autant d'enjeux pour les habitants du bassin de la Vilaine. Ces objectifs pour l'avenir se décident à l'échelle locale et sont fixés par le SAGE Vilaine.

Le SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification qui fixe les enjeux, les objectifs et les actions pour le cycle de l'eau. Il vise à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques tout en permettant de satisfaire les usages de l'eau.

Au regard du changement climatique et des nouvelles exigences du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), la révision du SAGE lancée en 2022 pour 3 ans invite chacune et chacun à s'exprimer sur les enjeux de l'eau à travers une nouvelle phase de concertation à l'attention du grand public.

L'objectif : participer à la redéfinition d'une nouvelle stratégie pour l'eau. A noter que les orientations qui seront redéfinies dans le cadre de sa révision s'imposeront aux règlements d'urbanisme locaux.

A propos du Bassin de la Vilaine

Le bassin versant de la Vilaine représente un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, qui couvre entièrement ou partiellement 508 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants localisés sur 6 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Morbihan) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire).

A propos de la Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE), parlement de l'eau, est l'instance administrative désignée par le préfet pour coordonner le SAGE. Depuis 1998, la CLE a désigné l'EPTB Eaux & Vilaine comme structure porteuse. Par ses missions, l'Établissement Public dispose de moyens humains, techniques et financiers pour faire vivre cette instance.

Contacts Presse

Sandrine GUIRADO,

Communication Palabreo

Email : communication@palabreo.fr

Aurélié DRÉAN,

Communication Eaux & Vilaine

Email : aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh